



MUNICIPALITÉ
DE
Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 mai 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-05-141 / NOMINATION ADJOINTE ADMINISTRATIVE TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de pourvoir la municipalité des ressources humaines devant faciliter son bon fonctionnement;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de combler le poste d'adjointe administrative temporairement au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT la recommandation transmise par la direction générale de la Municipalité de Saint-Valère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon et résolu :

- **QUE** soit embauchée madame Mélanie Potvin à titre d'adjointe administrative de la municipalité de Saint-Valère ;
- **QUE** soit approuvée la convention établissant les conditions de travail ;
- **QUE** soit autorisé la directrice générale et greffière-trésorière par intérim madame Annick Girouard conformément aux prescrits des articles 210-212 du Code Municipale du Québec (CMQ) ainsi que l'article 113 de la loi sur les cités et villes (LVC) à signer la convention pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 7 mai 2025.

Annick Girouard
Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim